

Blanquer insulté et menacé dans une vidéo: le ministère porte plainte

Évry, 21 oct. 2021 (AFP) -

Le ministère de l'Éducation nationale a porté plainte contre un jeune homme qui avait insulté et menacé Jean-Michel Blanquer dans une vidéo largement diffusée, a-t-on appris jeudi auprès du parquet d'Évry (Essonne) sollicité par l'AFP.

Rayanne B., connu sur les réseaux sociaux sous le nom de Rayan_psn, comparaitra le 2 novembre devant le tribunal correctionnel d'Évry pour "outrage et menace de mort sur personne dépositaire de l'autorité publique", a précisé le ministère public, sollicité par l'AFP.

Sur la vidéo incriminée, on entend Rayanne B., 19 ans au moment des faits, déclamer : "On nique ta mère, y a pas de souci", avant que la caméra ne se tourne vers un de ses comparses enlevant la sécurité d'une arme à feu.

"Là, on arrive, vous allez voir", poursuit le jeune homme à capuche, qui termine en faisant un doigt d'honneur : "Nique ta mère à Blanquer et l'Éducation nationale, bande de fils de pute, j'ai arrêté le bac".

Le 2 novembre, il comparaitra également pour "enregistrement et diffusion d'images portant atteinte à l'intimité privée", a précisé le parquet d'Évry.

Sur cette autre vidéo litigieuse, il demande à un enfant de 13 ans présentant des difficultés d'ordre moteur de répéter des insultes et de se toucher les fesses, a expliqué une source judiciaire à l'AFP.

Rayanne B., 36.000 abonnés sur Instagram, a déjà eu affaire à la justice début octobre après la diffusion d'une vidéo où il se filmait en train de voler du matériel dans un camion de pompiers, stationné pour une intervention, et s'en vantait.

ola/lbx/rhl

Afp le 21 oct. 21 à 14 38.